



Changement avocat en cours de procédure

Par **myriam**, le **11/05/2011** à **22:15**

Bonjour,rnrnrnJ'ai pris un avocat avec laide juridictionnelle pour un litige au prudhommes.rnLors de la conciliation, il a été lamentable.rnJ'ai voulu changer et il a accepté par écrit.rnIl ma entre temps établi une facture de 300 € pour ce qu'il a fait.rnMaintenant que j'ai un autre avocat, il refuse et demande les 300 e avant le transfert mettant en péril mon affaire.rnQui plus est, il a mis un mois pour me transmettre les attestations assedic, de travail et solde de tout compte... ce qui est inadmissible.rnrnQue puis je faire?

Par **Cornil**, le **13/05/2011** à **21:26**

Bonsoir myriamrnUn recours au bâtonnier local des avocats est possible, mais à mon avis sans grandes chances de succès.rnJe crains que tu sois obligée de payer cette facture de 300€.rnSignaler cependant cette situation au bureau de l'aide juridictionnelle... On ne sait jamais, peut-être peuvent-ils intervenir. rnBon courage et bonne chance